

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le vendredi 23 septembre 2022
à 20 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la réunion du 30/08/2022

68) Délégations à M. Le Maire.

69) Aménagement des Prés Gérard – Demande de DETR.

70) Création d'un poste d'agent de restauration scolaire et d'entretien des locaux dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion- parcours emploi compétences.

71) Délibération autorisant la signature de la convention de missions temporaires – agence Compétences et Territoires.

Questions et informations diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait DE CHARMOIS L'ORGUEILLEUX, le 13 septembre 2022

Le Maire

